

# HOURTIN

Le Magazine municipal - AUTOMNE 2024








**OUTILS BOIS & GRANULES BOCAUX**





**HOURTIN**  
6 rue de Lachanau  
**05 56 09 23 04**

RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR 

**POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE**  
**ALAIN ROBERT**

**LESPARRE-MÉDOC**  
28 COURS DU M<sup>re</sup> DE LATTRE DE TASSIGNY  
**05 56 73 40 61**

**CASTELNAU-DE-MÉDOC**  
6 ROUTE D'AVENSAN  
**05 56 58 14 76**

dignite-funeraire.fr




**OBSÈQUES**  
**CONTRATS OBSÈQUES**  
**MARBRERIE**

Hab. 18-75-0001



**BILAN AUDITIF<sup>1</sup> OFFERT**

**RESTE A CHARGE<sup>2</sup> 0€**

**30 JOURS D'ESSAI<sup>3</sup> GRATUIT**



**SoluSons reconnecte ses patients aux sensations auditives**

**Lacanau**  
23 avenue de la Libération  
**05 56 03 07 16**

**SoluSons**  
Bien Entendre, Mieux Vivre.

Retrouvez-nous sur [www.solusons.fr](http://www.solusons.fr)

(1) A. but non médical. (2) Valable sur les aides auditives de classe 1. (3) Sur prescription médicale, chez vous, sans engagement. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrantes de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement les notices d'utilisation. Visuels non contractuels. © WSAUD AIS Décembre 2023

# Sommaire

- 04** LE MOT DU MAIRE
- 06** SÉCURITÉ
- 08** S.I.A.E.B.V.E.L.G.
- 10** TRAVAUX
- 13** ANIMATIONS
- 19** PAROLE AUX JEUNES
- 20** ECONOMIE
- 22** A.L.S.H. ADOS
- 24** ENFANCE & FAMILLES
- 26** BON À SAVOIR
- 27** ACTION SOCIALE
- 28** EXPRESSION DE L'OPPOSITION
- 29** SPÉCIALITÉ CULINAIRE
- 30** INFOS PRATIQUES



## Magazine Municipal de HOURTIN Édition AUTOMNE 2024

Directeur de la publication :  
**Jean-Marc SIGNORET**

Adjoint à la Communication & au Numérique : **Stéphane MARGALEF**

Secrétaire de rédaction et conception :  
**Corinne TARDITZ BELLIARD**

Régie publicitaire : **Edipublic**  
Imprimerie : Offset 5 édition  
Distribution : **Mairie**  
Périodicité : trimestrielle

Contact : Hôtel de Ville  
BP 26 - 33990 HOURTIN  
Tél : 05 56 73 28 43  
[population@mairie-hourtin.fr](mailto:population@mairie-hourtin.fr)



Certifié PEFC  
Ce produit est issu  
de forêts gérées  
durablement et de  
sources  
contrôlées.  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)



# Le Mot du Maire



**C**hères Hourtinaises, **C**hers Hourtinais,

Alors que l'été touche à sa fin, je suis heureux de pouvoir dire que, globalement, cette période s'est déroulée de manière satisfaisante, même si les avis et les résultats peuvent être mitigés en raison notamment d'une météo parfois capricieuse. Malgré cela, le mois d'août a su se montrer dynamique et ensoleillé, offrant de belles journées à nos habitants et visiteurs.

Les festivités ont une fois de plus rythmé notre été et je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à leur organisation. Des animations variées et conviviales ont permis de rassembler petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive, renforçant ainsi les liens au sein de notre commune.

Je ne peux clore ce bilan sans évoquer un moment particulièrement marquant de cet été : la commémoration des 80 ans de la libération de HOURTIN. Cet événement a été un franc succès, témoignant de notre attachement à notre histoire et de notre volonté de transmettre cette mémoire aux générations futures. Votre participation nombreuse et votre émotion palpable ont fait de cette journée un moment inoubliable.

Alors donc que la saison estivale se termine et que nous profitons des derniers rayons de soleil, l'heure est venue de tourner notre regard vers la rentrée. Cette période marque pour nous tous le retour à un rythme plus soutenu, et c'est avec enthousiasme que je vois cette rentrée comme un moment clé pour accélérer les projets qui nous tiennent à cœur.

Nous avons profité de l'été pour préparer de nombreuses initiatives qui verront le jour dans les prochains mois. Notre objectif est clair : dynamiser notre commune tout en améliorant l'existant pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Parmi les priorités, la réfection des sanitaires publics est un projet essentiel pour lequel nous allons mobiliser les ressources nécessaires afin de garantir un cadre agréable pour tous, habitants comme visiteurs.

De plus, la réhabilitation de la salle des fêtes est un autre chantier majeur qui va débiter. Ce lieu de vie, central pour nos événements communautaires, mérite d'être modernisé pour continuer à accueillir nos manifestations dans les meilleures conditions. Je sais combien cette salle est importante pour notre communauté et je m'engage à faire en sorte que les travaux soient menés à bien rapidement et efficacement.

Enfin, une étude est en cours concernant la Halle, un projet qui pourrait transformer cet espace en un lieu de rencontre et d'échanges encore plus convivial et fonctionnel. Cette réflexion est menée avec soin pour que chaque étape du projet soit en accord avec les attentes des Hourtinais(es).

Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien. Ensemble, nous continuerons à faire de HOURTIN une commune où il fait bon vivre, avec des infrastructures à la hauteur de nos ambitions.

"L'automne est le printemps de l'hiver." Je vous le souhaite davantage "été indien" que trop pluvieux.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

**Le Maire,  
Jean-Marc SIGNORET**

## QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

■ **Plantations en domaine privé** : un propriétaire qui constate que les branches des arbres voisins dépassent la limite séparative et surplombent son terrain peut exiger du voisin qu'il coupe ces branches. Il ne peut toutefois le faire lui-même sans autorisation du propriétaire.

■ **Plantations et dépôts sur le domaine public** : le long des voies départementales et communales, les riverains se doivent d'élaguer les branches et tailler les haies à la limite de l'alignement.

Il est interdit de déposer sur le domaine public, à demeure ou de manière habituelle, ou d'abandonner sur les trottoirs, chaussées, quelque objet ou matière que ce soit (Police du domaine public).

■ **Entretien des fossés** : l'entretien revient en premier lieu au propriétaire du terrain. Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux (*Art. 640 du Code Civil*). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés. Tout riverain doit entretenir son fossé régulièrement. Quand un fossé est situé en limite de parcelle, l'entretien doit être assuré à part égale entre les deux propriétaires riverains en fonction du nombre de mètres linéaires de mitoyenneté.

Des travaux de nettoyage des crastes et des fossés des zones urbaines ont commencé depuis le début du mois. Il a donc été nécessaire d'établir un calendrier avec des priorités et ainsi commencer par les fossés principaux, puis par leurs ramifications. Un programme d'entretien est suivi par les agents des services techniques, à la fois par la taille des fossés mais aussi par l'importance, car certaines zones de la commune sont plus sensibles aux risques d'inondations que d'autres.





## Les règles de circulation pour les cyclistes

**Nous sommes de plus en plus nombreux à choisir le vélo. Choisissons aussi la sécurité.**



**Le code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers. Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles, en ville ou hors agglomération ; de jour, comme de nuit.**

### En ville

- Emprunter les pistes ou les bandes cyclables qui vous sont dédiées,
- En l'absence de pistes ou bandes cyclables, circuler sur le côté droit de la chaussée et s'écartier des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée, d'une distance nécessaire à votre sécurité.



### Hors agglomération

- Ne pas rouler trop près de l'accotement, pour éviter les ornières et les gravillons,
- Dans les virages, serrer au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment,
- Être particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.

### Pour circuler la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante :

- Tout conducteur et passager d'un vélo doit porter, hors agglomération, un gilet rétro réfléchissant (gilet de haute visibilité).

### Tout vélo doit être équipé des éclairages et signalisations suivants :

- Un ou plusieurs catadioptrés Système réfléchissant la lumière et servant à signaler le vélo aux autres usagers de la route arrière de couleur rouge (et la remorque, si nécessaire)
- Catadioptrés orange visibles de côté, ou pneus munis de dispositifs rétro réfléchissants homologués
- Catadioptré blanc visible de l'avant
- Catadioptrés de couleur orangée sur les pédales

### La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout vélo doit être équipé des deux feux suivants (ainsi que la remorque, si nécessaire) :

- Feu de position émettant vers l'avant une lumière jaune ou blanche non éblouissante,
- Feu de position arrière qui doit être nettement visible de l'arrière lorsque le vélo est utilisé.

### Tout vélo doit être équipé d'un appareil avertisseur (sonnette).

- Le son de son timbre ou de son grelot doit être entendu à 50 mètres au moins,
- L'emploi de tout autre signal sonore est interdit.



# Les enfants ont repris le chemin de l'école...

## ÉCOUTEURS ET TÉLÉPHONE = DANGER



À vélo, la conduite nécessite une attention permanente du conducteur et une forte concentration. Sur la route, il est indispensable d'être en capacité de réagir au plus vite pour pouvoir prendre les bonnes décisions.

Ainsi, à vélo, il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit.

En cas de non-respect de cette règle, vous êtes passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

## PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS



- En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent porter un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché.
- En cas de non-respect de cette obligation, les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés par une amende prévue pour les contraventions de quatrième classe (135 €).

A quelques jours de la rentrée scolaire, de nombreux écoliers, à pied ou à vélo, longeront ou traverseront les routes pour se rendre à l'école. «En plus d'être facilement distraits, les enfants ne perçoivent et n'estiment pas facilement les dangers de la circulation routière».

**Il est indispensable de sensibiliser les enfants à la bonne conduite et de leur apprendre à adopter un comportement adéquat, que ce soit sur la route ou sur les trottoirs, en ville comme à la campagne.**

## POUR ALLER AU TRAVAIL, A L'ÉCOLE, OU POUR SE BALADER...

La pratique du vélo est en plein essor à la ville comme à la campagne.

C'est une excellente nouvelle pour la santé, pour la planète... à condition de savoir comment rouler en sécurité.

À vélo, comme à trottinette, la conduite nécessite une attention et une concentration permanentes du conducteur.

Comme à bord de tout véhicule, il est indispensable d'être en capacité de réagir au plus vite pour pouvoir prendre les bonnes décisions.



## TROTINETTE ÉLECTRIQUE, GYROPODE, HOVERBOARD...

Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Mais rouler à trottinette vous expose à un risque d'accident important. Comme les autres usagers, **les règles du code de la route qui garantissent votre sécurité et celle des autres doivent être appliquées.**

Une bonne trottinette électrique en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité et celle des autres usagers de la route. Découvrez les équipements obligatoires et recommandés afin de rouler en toute sécurité <https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/bien-circuler-trottinette/bien-circuler-trottinette>



# Zoom sur une espèce : la Cistude d'Europe



## La Cistude, tortue emblématique du Médoc

Espèce emblématique des zones humides, la Cistude d'Europe fait partie des deux seules espèces de tortues d'eau douce présentes naturellement en Europe.

Reconnaissable à sa peau tachée de jaune et sa carapace sombre lisse, elle est observable dès le début du printemps et ce, jusqu'à l'automne sur les berges des cours d'eau ou autour des lacs.

Malgré cette présence avérée, de nombreuses pressions pèsent sur cette espèce, notamment la destruction et la fragmentation de son habitat, ce qui tend à fragiliser les populations. Aujourd'hui, partout en Europe la Cistude perd du terrain notamment en France où elle a disparue de certaines régions.

Sur les lacs Médocains et tout le bassin versant, des individus de Cistude sont régulièrement observés mais cela n'indique pas dans quel état se situe la population globale !

### Carte d'identité de la Cistude d'Europe



Maturité sexuelle : autour de 6 à 9 ans

Longévité : 30 à 60 ans maximum

Taille : 16 à 20 cm

Poids : 600 à 1000 g

Milieu de vie : eau douce - marais, bords de lacs, cours d'eau...

Nécessité de postes d'insolation pour des bains de soleil



Ponte : 10 œufs en moyenne dans des zones aux substrats meubles

Alimentation : mollusques, crustacés, poissons morts... et un peu de végétaux



**D'octobre à mars**, la Cistude hiverne dans les fonds vaseux des plans d'eau. Une fois le printemps arrivé et les conditions de température et d'ensoleillement plus favorables, soit de mars à octobre, la tortue est active. C'est la meilleure période pour les voir !

La reproduction a lieu autour au printemps du mois de mars au mois de mai. Certaines pontes peuvent également avoir lieu à l'automne. Les œufs éclosent ensuite après 90 jours d'incubation et les jeunes cistudes ne mesurent alors que 2 à 3 cm.





## Des pressions sur la Cistude d'Europe et ses habitats naturels

Les Cistudes sont menacées par le déclin de leurs habitats naturels. Sur les lacs médocains, de vastes zones leur sont encore favorables mais elles n'ont pas seulement besoin d'un accès à l'eau, il leur faut aussi des zones de ponte dans du sable meuble, ce qui implique parfois qu'elles traversent des routes (à leurs risques et périls... !)

Elles ont aussi besoin de couloirs pour se déplacer d'un site à l'autre. Le maillage paysager est ainsi capital ! Elles peuvent faire des déplacements sur environ 3 km pour se déplacer d'une zone humide à l'autre.

Elles sont aussi en concurrence avec d'autres espèces dans les écosystèmes. Leurs pontes peuvent être prédatées par des oiseaux, renards, sangliers... Dans leurs milieux de vie, elles cohabitent parfois avec la Tortue de Floride, espèce qui n'était pas présente à l'origine sur le territoire et avec qui elle peut entrer en compétition pour les ressources : alimentation, poste d'ensoleillement... Celle-ci est reconnaissable avec ses tempes marquées d'un point rouge.

## Comment préserver les Cistudes d'Europe ?

Veiller à ce que les zones humides, les cours d'eau et les lacs restent des lieux préservés : de l'eau de qualité, des habitats naturels diversifiés !

En préservant la Cistude, on préserve ses habitats et toutes les espèces qui en dépendent.

## Une étude menée sur trois ans

Dans le Médoc, l'observation de la Cistude semble relativement courante, cependant, peu de données récentes existent. Face à ce constat, le Parc naturel régional Médoc et le SIAEBVELG ont décidé de mener une étude sur 3 ans pour dresser un état des lieux des populations médocaines.

En partie financée par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'étude est réalisée à l'échelle de 3 sites Natura 2000 : Marais du Haut Médoc, Marais du Bas Médoc, Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin.



*Si vous voyez une Cistude : n'hésitez pas à remonter l'info à l'adresse email suivante [contact@siaebvelg.fr](mailto:contact@siaebvelg.fr) pour que l'information puisse être intégrée !*

Pour plus d'informations, consulter le site internet [www.lacsmédocains.fr](http://www.lacsmédocains.fr)



Réfection du club house du stade et des tennis au Cardin.



## De nouvelles installations sur l'île aux enfants

Autour du magnifique château fort en bois, construit il y a trente ans, réparé et rénové par les équipes des services techniques, cinq zones de jeux ont été créées.

Un paradis pour les enfants, une île de plus en plus ludique ! De nouveaux jeux ont été installés pour toutes les tranches d'âges : *une balançoire nacelle pour les plus jeunes, le rocher d'escalade, une tyrolienne, un terrain de foot, un terrain de volley* viennent compléter les jeux déjà existants.

Un espace naturel où les familles, les enfants peuvent profiter de ces nouveaux aménagements.







## Au revoir HOURTIN...

Je me présente, je suis un chêne pédonculé, souvent appelé «**chêne blanc**» ou encore «**chêne à grappe**». Je tire mon nom du latin Quercus Robur qui signifie «**chêne robuste**».

Je peux dépasser les 30 à 35 mètres de hauteur.  
Je suis né sous Louis XV, il y a environ 300 ans.  
Aujourd'hui, la circonférence de mon tronc est d'environ 3.90m.

Certains de mes congénères ont une espérance de vie de plus de 500 ans et une circonférence de tronc pouvant atteindre 5 mètres.

Mon houppier a une silhouette en dôme ample avec de larges branches horizontales et un feuillage dense encore visible... Mon bois de bonne qualité était utilisé dans divers secteurs tels que la décoration, le placage, l'ébénisterie, les navires mais mon univers de travail favori était surtout la tonnellerie.

J'ai bien connu la Révolution française. J'ai malheureusement connu les conflits mondiaux qui ont rythmé le 20ème siècle. Mais surtout, j'ai eu la chance de découvrir des choses bien plus agréables.

Prenons par exemple notre village, celui qui m'a vu naître, celui qui m'a laissé une place de choix au sein de la cité. J'ai la chance de surplomber la Craste de l'Artéson qui s'amuse à glisser doucement sous mes pieds. Ma longue vie m'a permis de faire des rencontres exceptionnelles... J'ai apprécié aider les Hourtinais(es) à ma manière, en les abritant tantôt du soleil, tantôt de la pluie... J'étais là, j'ai écouté, j'ai regardé, j'ai ressenti.

Par-dessus tout, ce sont les animaux qui ont fait chavirer mon cœur. Être une demeure pour eux a été salvateur pour moi. Et tous ces moments où les petits becs chantaient... perchés tout là-haut, c'était beau.

Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai vu passer le train sous mon houppier. Le train c'était bien... grâce à lui, le village s'est développé rapidement. Depuis, le train n'est plus là et a fait place aux discrets passages des vélos. Je pourrais vous conter nombreuses histoires et anecdotes mais je les emporte avec moi, laissant liberté à votre imagination.

Maintenant, je laisse ma place aux autres générations qui apporteront comme moi, habitat, ombre et oxygène pour l'ensemble des êtres vivants pour encore longtemps, je l'espère.

Une deuxième vie m'attend, celle d'être une niche écologique. Naturellement, je vais héberger les insectes et être un bon garde-manger pour nos amis à plumes.

A la revoyure chers habitants au détour d'une promenade.

**Monsieur Quercus Robur (un ancien du village).**



**JARDINERIE & PAYSAGISTE**



Les Jardins  
d'Alexandre

**ZA de la Meule  
Lacanau Ville**

**05 57 17 50 81**  
www.jardinerie-lacanau.fr 

**Jeanne-Sophie JOUI**  
Audioprothésiste D.E  
Agréé toutes marques, toutes mutuelles



**Dépistage auditif  
GRATUIT\*\***



**Audition 33** 

**RETROUVEZ VOTRE CENTRE AUDITIF SITUÉ**  
12, place de l'Église - HOURTIN  
2, place St Germain - ARSAC

**1 mois d'essai  
OFFERT**  
et sans engagement\*

**05 56 73 38 18**  
jeannesophiejoui@audition33.fr

**CHARGEUR OFFERT POUR L'ACHAT  
D'UNE PAIRE D'APPAREILS AUDITIFS\***

**CONTRÔLE COMPLET DE VOTRE APPAREILLAGE**  
Même si vous avez été équipé ailleurs

\*Sur prescription médicale. \*\*Test à but non médical.





## SEPTEMBRE

**VENDREDI 27 – 15h00**

**« L'Empire Andin des Incas »**

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Jean-Paul LAMARQUE

Tarifs : 7,00 €/non adhérents - 4,00 €/adhérent

**Salle d'animation – HOURTIN port**



## OCTOBRE

**VENDREDI 11 - 15h00**

**"Colette, une femme libre"**

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Béatrice DÉLÉA

Tarifs : 7,00 €/non adhérents - 4,00 €/adhérent

**Salle d'animation – HOURTIN port**



**DIMANCHE 13 - 9H00**

**OCTOBRE ROSE**

Marches et courses au profit de la prévention et de la lutte contre le cancer du sein

Départs à 9h30, 9h45 & 10h00

Participation : 5,00 €



**RDV Parking Maison de Santé – HOURTIN**

**VENDREDI 18 - 20h00**

**Zoran et la légende des Balkans**

Organisé par l'UMHM, conte musical pour comédien, clarinette, hautbois, accordéon, contrebasse et percussions - Entrée gratuite

**Salle des fêtes - HOURTIN**



**SAMEDI 19 – de 14h00 à 17h00**

**Atelier citrouille**

Organisé par le COACH

Enfant à partir de 6 ans accompagné d'un adulte.

Tarif : 5,00 €

Réservation au 06 15 76 87 73 (Places limitées)

**Salle Bruno – HOURTIN**



**SAMEDI 19 - 20h00**

**LOTO de l'ACCA**

Nombreux lots dont gibiers (cuisse de biche découpée, prêt à cuire), et deux semaines en Corse (1 en mai & 1 en sept.)

Petite restauration (avec frites) et boissons sur place

**Salle des fêtes – HOURTIN**

Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie : [mairie-hourtin.fr](http://mairie-hourtin.fr) - onglet "Culture, Animations et Sports"

# Culture, Animations, Sports

## OCTOBRE



**DIMANCHE 20 – Journée**  
**« Sélective Bassin Dériveurs »**  
régate organisée par le CVHM  
Licence obligatoire  
Renseignements : Evelyne : 06 87 12 12 83  
**CVHM – HOURTIN Piqueyrot**

**SAMEDI 26 - 14h00**  
**Défilé d'HALLOWEEN** organisé par le COACH  
14h00 : Atelier citrouille – participation : 5,00 €  
15h00 : Atelier maquillage proposé par l'APEH  
16h00 : Défilé à l'assaut des commerçants  
17h00 : Goûter  
17h30 : Tunnel de l'horreur  
**RDV salle des fêtes – HOURTIN bourg**



## NOVEMBRE



**SAMEDI 2 – 21H00**  
**BAL COUNTRY avec Bruno LE-GRIZZLY**  
Organisé par « Les Desperados »  
Entrée : 10,00 € (gratuit – 12 ans)  
Petite restauration sur place

**Salle des fêtes – HOURTIN bourg**

**VENDREDI 8 – 15h00**  
**" Haëndel l'Européen "**  
Conférence organisée par l'UTLHM et animée par  
Michèle LHOPITEAU  
Tarifs : 7,00 €/non adhérents - 4,00 €/adhérent  
**Salle d'animation – HOURTIN port**



**SAMEDI 9 - 20h00**  
**Repas dansant du téléthon**  
Organisé par l'USCH avec le soutien du COACH  
Tarif : 25,00 €  
(bénéfices reversés au profit du Téléthon ) -  
Réservation obligatoire auprès de l'USCH 06 30 13 17 08  
**Salle des fêtes – HOURTIN bourg**



Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :  
[mairie-hourtin.fr](http://mairie-hourtin.fr) - onglet "Culture, Animations et Sports"





## NOVEMBRE

**SAMEDI 16 - 10h00 à 18h00 &  
DIMANCHE 17 - 10h00 à 17h00**

### **VIDE GRENIER**

organisé par DHMV

Tout se vend sauf : chaussures, vêtements et gros mobilier

Rens. : [dhmvm.hourtin.vg204@gmail.com](mailto:dhmvm.hourtin.vg204@gmail.com)

**Salle des fêtes – HOURTIN**



**VENDREDI 22 – 15h00**

### **"Océan et réchauffement climatique"**

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Françoise PAUTRIZEL

Tarifs : 7,00 €/non adhérents - 4,00 €/adhérent

**Salle d'animation – HOURTIN port**



**SAMEDI 23 - 19h00**

### **Concert "Daniel JAFFRELOT"**

Accompagné de Jean-Pierre CHARBONEL à la guitare et Patrick LAUGA aux claviers.

Un univers de textes français !

Tarif : 10,00 € au profit du Téléthon

**Salle d'animation - HOURTIN port**

**VENDREDI 29 - 18h00**

### **Balades nocturnes suivies de la soirée garbure**

Organisée par la section marche de l'USCH

2 marches : 5 et 8 km (Arrivée salle des fêtes)

Tarif : 5,00 € - RDV place de l'église - HOURTIN

### **La garbure seule - à partir de 19h00**

Tarif : 5,00 € - RDV

**Salle des fêtes - HOURTIN**

## DÉCEMBRE

**SAMEDI 30 & DIMANCHE 1er  
TÉLÉTHON**

Programme en cours de construction

**Salle des fêtes – HOURTIN**



**VENDREDI 6 – 15h00**

### **"Henri Cartier-Bresson, l'oeil décisif"**

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Claude PITOT

Tarifs : 7,00 €/non adhérents - 4,00 €/adhérent

**Salle d'animation - HOURTIN port**



## MARCHÉ de NOËL SAMEDI 7 & DIMANCHE 8 DÉCEMBRE de 10h00 à 19h00 Salle des fêtes – HOURTIN



**Dernière ligne droite pour vos achats de Noël ! Profitez-en !!!!!**

Pour les cadeaux ou les décorations de la maison (décorations de tables, de portes ou du sapin), vous trouverez très certainement quelques objets à votre goût parmi les nombreux artisans présents :

*Décoration de Noël, Macramé, peintures sur différents supports, bougies, savons artisanaux, bijoux fantaisies, pierres semi-précieuses, décorations en bois, vins, tricots et crochets fait main, tissage artisanal....*



**et visite du Père-Noël avec photos**

**DIMANCHE 15 - 15h00**

**NOËL des enfants de la commune**

Organisé par l'USCH & la Mairie

Spectacle enfants, cinéma, goûter & visite du Père-Noël

**Salle des fêtes – HOURTIN**



**Noël des enfants  
de la commune**



**HOURTIN**  
NATURELLEMENT





# PATINOIRE SYNTHÉTIQUE

## DU 21 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER 2025

### de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 19h00

#### Salle des fêtes – HOURTIN

Pour la 3ème année consécutive, la Mairie vous propose à nouveau une **patinoire synthétique** (respectueuse de l'environnement sans eau, ni électricité), de **100 m<sup>2</sup>** environ, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

### Ouverture de la patinoire tous les jours

**Salle des fêtes – HOURTIN bourg**  
**de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**

**Du 21/12 au 07/01/2025**

(sauf les mercredis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier)

Celle-ci peut accueillir en simultanément, pour des raisons de sécurité, un maximum de 30 personnes.

Les **80 paires de patins mis à disposition** vont de la pointure 25 à la pointure 47 ce qui devrait convenir à l'ensemble des enfants et des parents.



Et pour les plus petits, accompagnés d'un adulte, des patinettes seront à disposition (patins à double lames) pour limiter et accompagner les plus grands sur la piste !!!

**Tarif : 4,00 € les 30 mn**

## Du jeudi 1er août 2024 au mercredi 30 avril 2025

# Grand concours de photos numériques

La mairie de HOURTIN lance pour sa première édition un **Concours de Photos numériques**.

Ce concours se déroule en 3 phases :

**- 1ère phase : du jeudi 1er août au mardi 31 décembre.**

Ce concours se déroule sur Facebook en association avec "Bons plans Hourtin Naujac", tous les week-ends du samedi au lundi soir. La personne qui aura le plus de "like" gagnera le concours et se verra remettre un lot. Sa photo participera aussi au concours final (3ème phase).

**- 2ème phase : du mercredi 1er janvier au mercredi 30 avril.**

Ce concours est ouvert à tous (sauf professionnels) et a pour thème : **"l'eau dans tous ses états"**.

Chaque photo devra être envoyée par mail et répondre à certains critères selon le règlement sur : [www.mairie-hourtin.fr](http://www.mairie-hourtin.fr)

**- 3ème phase : du vendredi 30 mai au dimanche 1er juin**

de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00 - Exposition de toutes les photos retenues et vote du Jury. 42 photos seront sélectionnées et seront exposées, à l'extérieur, sur la commune, durant l'été 2025.



# VACANCES OMNISPORTS

OCTOBRE  
2024



**Du lundi 21 au  
vendredi 25  
octobre 2024**

**Profitez des vacances de la  
Toussaint pour faire découvrir  
à vos enfants ou petits-enfants  
des activités de loisirs sportifs !**

**Au programme !  
De multiples activités  
sportives : badminton,  
base-ball, vélo ou  
trottinette, futsal,  
Olympiades...**

**6 – 10 ANS**

Inscriptions et informations :  
**SOPHIE : 06 25 40 79 15**

[usch@wanadoo.fr](mailto:usch@wanadoo.fr)







## **Un Jeune Judoka plein d'ambitions !**

*"La performance ne se mesure pas seulement par la victoire, mais par le courage de persévérer malgré les obstacles."*

## **Bonjour Nathan, peux-tu te présenter en quelques mots ?**

Bonjour, je m'appelle **Nathan BRUGÈRE**, j'ai 17 ans et je suis hourtinais. Je passe en terminale au lycée à EYSINES. Je suis passionné de judo depuis l'âge de 3 ans et je suis déterminé à aller le plus loin possible dans cette discipline exigeante.

## **Comment as-tu commencé le judo et pourquoi est-ce si important ?**

J'ai commencé le judo à l'âge de trois ans au club de HOURTIN qui est mon club de cœur. J'y ai fait mes premiers pas sur le tatami, et depuis, je n'ai jamais cessé d'aimer ce sport. Le judo m'a appris beaucoup de valeurs comme la discipline, le respect et la persévérance.

Le judo, c'est bien plus qu'un sport pour moi. Chaque club où je m'entraîne offre une atmosphère où je me sens bien, avec un excellent état d'esprit. Le judo m'a apporté une grande famille et des valeurs qui me sont chères.

## **Peux-tu nous parler de ton entraînement ?**

Je m'entraîne quatre ou cinq fois par semaine pour toujours être plus performant en compétition. Le lundi, je m'entraîne à HOURTIN, le mardi à CASTELNAU-DE-MÉDOC, le mercredi et le jeudi au pôle France de TALENCE. Le vendredi, c'est soit à HOURTIN soit à CASTELNAU-DE-MÉDOC. Les week-ends sont réservés aux compétitions. C'est une passion totale, avec une ambition d'exister au haut niveau avant tout !

## **Quelle est l'importance de ton entraîneur, André, dans ton parcours ?**

André, mon entraîneur à HOURTIN joue un rôle crucial dans mon développement. C'est un excellent pédagogue et il est très apprécié. Sa rigueur et son exigence m'ont aidé à toujours chercher à m'améliorer. Il est vraiment un pilier dans mon parcours de judoka. J'encourage les garçons et les filles à venir au club ! C'est ouvert à tous et super agréable.

Cette année, notre club a encore terminé avec un beau palmarès en Championnat de France. Olivia a brillé en féminine espoir, Matthieu en 2ème division et Lucas et moi-même en 1ère division. C'est une grande fierté pour nous tous.

## **As-tu déjà rencontré des obstacles, des blessures ?**

Oui, bien sûr. Cette année, j'ai eu une fracture du métatarse, une triple fracture du poignet et une inflammation au genou. Heureusement, je reviens vite de mes blessures. Les obstacles font partie du parcours, mais ils m'ont appris à être résilient et à continuer de persévérer.

## **Quels sont tes objectifs pour l'année prochaine ?**

Mes objectifs pour l'année prochaine sont d'abord d'obtenir mon bac, bien sûr. Ensuite, je veux continuer à performer en Championnat de France, même en passant en junior 1 où je vais rencontrer des compétiteurs jusqu'à 20 ans. Je veux rester compétitif et toujours viser le haut niveau.

## **Un dernier mot pour conclure ?**

Je suis vraiment reconnaissant pour tout le soutien que j'ai reçu de ma famille, de mes entraîneurs et de mes coéquipiers. Le judo est ma passion et je vais continuer à travailler dur pour atteindre mes objectifs. Merci à chacun d'eux !

**Nathan BRUGÈRE est un jeune judoka talentueux avec des rêves ambitieux. Souhaitons-lui le meilleur pour ses études et ses compétitions futures, souhaitant ardemment le voir briller encore et encore sur les tatamis !**

# Les associations à HOURTIN, grandeur et servitudes

**53 associations pour 3900 habitants.** Ce nombre contribue à l'image dynamique de HOURTIN et participe à son attractivité. En fait, ce sont les citoyens qui prennent eux-mêmes en main leurs loisirs et les font prospérer.



Cela va de la petite association où chaque adhérent est impliqué dans la marche de l'association ainsi le **COACH, Comité d'Organisation des Animations et du Carnaval de HOURTIN** où les 15 adhérents participent à toutes les activités : fabrication des chars et animation du Carnaval, chasse à l'œuf à Pâques, défilé d'Halloween, installation des marchés des producteurs.

Dans cette structure, l'entraide et la solidarité entre les adhérents vont de soi, elles sont la continuation de l'action de l'association. S'il y a des problèmes, ils sont concrets : les fientes de pigeons qui salissent les chars en fabrication, l'absence de robinet dans le hangar. Il lui faut encore se faire mieux connaître et récupérer quelques adhérents supplémentaires pour faire face à toutes les demandes.



A contrario, **la Poudre d'Escampette** (qui organise des voyages en France et à l'étranger) a un grand nombre d'adhérents -139- mais très peu de bénévoles : «des consommateurs mais peu de consomm'acteurs» et le bureau se retrouve seul pour porter les actions qui sont intéressantes et qui font souvent le plein. La Poudre d'Escampette existe depuis 11 ans sous forme associative et propose des voyages organisés, tout compris, qui correspondent aux attentes du public local, mais les adhérents n'ont pas l'esprit associatif qui les amènerait à coopérer.



Une association très différente dans son but et dans sa structure rencontre cependant le même problème : **l'USCH -l'Union Sportive et Culturelle de HOURTIN-** qui existe depuis 1910 ressemble plutôt à une entreprise avec ses **17 salariés, 4 auto entrepreneurs, 1100 adhérents dont 358 enfants et ses 32 sections**. La difficulté est de faire se connecter les sections et l'USCH. Les bénévoles des sections ne s'investissent pas dans la vie de l'USCH. Pourtant les champs d'action sont nombreux : recherche de sponsors, création de nouvelles animations, loto, Noël des enfants...



Université Musicale Hourtin Médoc

**La bibliothèque** qui est devenue association à part entière en 2015, s'appuie sur une équipe de bénévoles engagés qui participent à l'accueil et aux actions d'amélioration du local. Mais son besoin est d'avoir un nombre minimum d'adhérents ce qui permettrait de conserver la cotisation annuelle à 20 euros. Il lui faut donc développer la communication sur son activité et sur le nombre de livres achetés chaque mois.

**L'Université Musicale de HOURTIN** créée il y a 28 ans, organise les académies musicales à Pâques, des concerts toute l'année et la Bourse aux minéraux du mois d'Août. Elle s'appuie sur un bureau actif, mais n'ayant pas d'adhérents autres que les musiciens, elle aurait besoin de bénévoles et d'accompagnement en communication.



**Les Arlequins de l'an 2000** est une troupe de théâtre sous forme associative et elle recherche de nouveaux comédiens prêts à travailler tous les mercredis après midi. Donc des besoins de communication pour trouver les personnes et des lieux pour jouer.





Ainsi, chaque association est différente dans son histoire et sa structure. Le statut associatif permet d'exister officiellement, de recevoir des subventions, d'aller chercher des adhérents ou des bénévoles mais ne dit rien de l'organisation et de l'objectif recherché. **Le seul point commun de ces associations hourtinaises est leur regard sur la mairie : très positif !**

Le Maire porte attention aux demandes des associations : salles, travaux, aides financières et organise chaque année, début Septembre, un forum des associations extrêmement important pour ceux qui cherchent des adhérents et pour les Hourtinaises, Hourtinaises qui souhaitent s'impliquer dans la vie du village. Mais s'il est difficile quelquefois de trouver des présidents, c'est parce-que les associations reposent sur l'implication de chacun dans la vie de la structure. L'association nécessite une prise en charge partagée, c'est la raison de son succès et de ses difficultés.

*Merci aux présidents d'associations qui ont accepté de répondre à cet interview.  
Sylvie PETITJEAN*

## Une bibliothèque à HOURTIN !

L'Association Bibliothèque de HOURTIN (A.B.H.) est une bibliothèque associative qui fonctionne uniquement avec l'appui de bénévoles.

Le local, mis à disposition par la Mairie est situé dans une partie d'un immeuble classé, à l'angle de la Place de l'Eglise et de la rue des Ecoles (ancienne école publique derrière la mairie).

C'est une véritable caverne d'Alibaba de livres qui vous y attend : plus de 10 000 ouvrages référencés en tous genres et qui sont tous la propriété de la bibliothèque (*romans, thrillers, policiers, biographie, histoire, région, classiques, enfants de 6 mois à ados, etc...*). Il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts.

Chaque mois une vingtaine de livres sont achetés (qui viennent de sortir le mois précédent), choisis parmi les auteurs les plus sollicités. C'est grâce à la cotisation des adhérents que nous pouvons réaliser ces achats et à la subvention de la mairie que nous pouvons couvrir les frais de fonctionnement.

Alors n'hésitez pas à passer la porte, vous serez surpris !

**Une sympathique équipe vous y attend 4 fois par semaine :**  
**les lundis après midi de 15h à 17h (hiver) et de 16h à 18h (l'été)**  
**les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 12h.**



A bientôt lors de votre prochaine visite  
**Courriel : [abh33990@gmail.com](mailto:abh33990@gmail.com)**  
**Tél : 06.86.55.82.79 et 06.83.70.17.34**

# A.L.S.H. Ados

Accrobranches à BOMBANNES



Fête foraine et marché à MONTALIVET



Nettoyage du bus



Karting le 31/07







## ÉTÉ 2024

# Lancement de l'Espace Jeunesse

«Accompagner les jeunes, dans le respect de leur environnement, familial et collectif, pour qu'ils deviennent des adultes autonomes, épanouis, respectueux d'eux-même et des autres», telle est notre volonté pour l'année à venir.

Pour cela, nous avons proposé, durant l'été, un fonctionnement plus approprié à leurs besoins. Ouverture en horaires décalés, divers lieux de rendez-vous, programmes adaptés, qui ont amené les adolescents vers le développement de leur responsabilité. Ce nouveau fonctionnement a permis un retour des collégiens et une cohésion de groupe, très satisfaisants.

Durant tout l'été, les jeunes ont pu bénéficier de diverses activités : *planche à voile, surf, accrobranche, karting, splash park, pêche, soirée, marché de MONTALIVET...*

Bonne humeur, rigolade, entraide, prise d'autonomie étaient au rendez-vous.



*Hélène et Kévin vous accueillent*

Dans la continuité de l'été, l'espace jeunesse propose durant l'année scolaire, un accueil libre :

■ **les mardis et vendredis soirs de 16h30 à 18h30.** Cela permet aux adolescents d'avoir un espace dédié pour se retrouver entre copains après les cours, de venir faire leurs devoirs, de participer à la construction des programmes d'activités et à l'aménagement des locaux.

■ **les mercredis de 10h à 18h** afin que les jeunes puissent avoir un espace pour leurs diverses activités personnelles. Possibilité d'amener son repas (pique-nique) et son goûter, afin de se restaurer (sous la responsabilité des parents quant au respect de la chaîne du froid).

## L'accueil libre : c'est simple et adapté aux jeunes !

1. Mes parents déposent les documents obligatoires sur leur espace famille INOE.
2. Ils m'inscrivent à l'activité « accueil libre ados ».
3. Cela déclenche une demande de règlement d'adhésion annuelle de 15€.
4. J'ai accès à l'espace jeunesse tout au long de l'année, sur tous les accueils libres, sans besoin d'inscription au préalable.
5. Je peux venir et partir de l'espace jeunesse en fonction de mes besoins\*.

\*La commune n'est pas responsable de mes actes en dehors de la structure. **Seules, certaines activités payantes seront proposées avec inscription obligatoire sur l'espace famille INOE.**

## Les vacances d'été à l'A.L.S.H. «la Compagnie des Petits Loups»

Au cours de la saison estivale les enfants du CP au CM2 ont pu profiter d'un cadre en pleine nature pour évoluer durant leurs vacances.

En effet, les groupes CP-CE1, CE2-CM1 et CM2 auront pu passer leurs journées sur l'île aux enfants profitant ainsi des infrastructures sur place et du lac : *splash parc, pédalo, structures gonflables, ainsi que toutes les installations sur l'île aux Enfants.*

Le groupe des CE2 au CM2 a participé toute une journée à un Intercentre sur LACANAU. Les enfants de maternelle ont, quant à eux, investi l'intégralité des locaux de l'ALSH afin d'être accueillis confortablement. Ils ont pu faire de belles découvertes avec une balade sur le lac à bord du Vagabond. Tous les vendredis, ils étaient accueillis à l'île aux Enfants avec les élémentaires pour une matinée Grand Jeu et un après-midi baignade.

Les loulous ont pu aborder des activités ludiques et variées :

- semaine aventure avec une journée Koh-Lanta, une chasse au trésor en vélo, une découverte du parcours du Combattant à CISSAC,
- semaine scientifique, avec la réalisation de diverses expériences,
- semaine artistique,
- semaine sportive : avec initiation au surf et au paddle,
- et pour finir une semaine "tout en douceur" avant la reprise du chemin de l'école....

De beaux souvenirs pour les petits comme pour les grands !

### Semaine Scientifique



### Création de fusées et de volcans







## Parcours du combattant et Chasse au trésor



### Rejoignez l'Association des Parents des Écoliers d'HOURTIN !

*"Ce que l'on fait pour les enfants, ils le font pour la société." – Karl A. Menninger*

Notre toute jeune APE d'HOURTIN souhaite accueillir de nouveaux adhérents pour 2024/2025 et continuer de soutenir notre groupe scolaire préféré. En adhérant pour seulement 5€, vous contribuez directement à la réalisation de nombreux projets et événements pour l'école maternelle et élémentaire de HOURTIN, mais surtout vous pouvez être à l'initiative d'un nouvel événement ou participer à sa construction, dans une ambiance très agréable. Voyez qu'en moins d'un an, plusieurs sorties scolaires, des classes vertes pour 2 classes, des visites de BORDEAUX ou du parc de la Coccinelle ont été soutenues, grâce à nos actions de vente de crêpes, de kermesse.... Votre engagement sera forcément concret sur le terrain, pour aider l'école.

#### Pourquoi adhérer ?

L'APE n'est pas l'association des parents élus qui s'occupent des projets pédagogiques. Ici l'association se consacre exclusivement à l'organisation d'événements festifs ouverts à tous. L'objectif est de récolter des fonds pour améliorer les équipements et les activités proposés aux élèves par l'équipe éducative, en complément des actions et aides de la Mairie, tout en renforçant les liens entre les familles. La bonne humeur est contagieuse et travailler pour les enfants est toujours valorisant.

#### Comment nous rejoindre ?

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, plusieurs options s'offrent à vous :

- Rendez-vous sur la page Facebook APE Hourtin
- Envoyez un email à **\*\*apeprimairehourtin@gmail.com\*\***
- Contactez directement **Manon (0674068623) ou Alexia (0678784223)**

En participant à l'APE, et même si vous avez peu de temps, vous avez l'opportunité de jouer un rôle actif dans l'amélioration de l'expérience scolaire de nos enfants. Chaque petit geste compte et ensemble, de grandes choses et de bons moments peuvent se réaliser. Votre engagement est essentiel pour créer un environnement enrichissant et solidaire pour nos enfants. Ensemble, faisons grandir les enfants, ils s'en souviendront et garderont cet esprit de partage.

L'équipe de l'APE



## Le Bus itinérant France Services

**Un accueil administratif et numérique pour toutes les démarches du quotidien !  
Retrouvez un espace itinérant, moderne et convivial, ouvert à tous.**

Cet accueil est gratuit, confidentiel et anonyme et vous permettra de solliciter les services de l'Etat (DGFIP, ministère de l'Intérieur, de la Justice, La Poste, Pôle Emploi, la CNAF, La CPAM, assurance retraite et MSA...) ou de ses partenaires.

**Place de l'Église  
les mardis (semaine impaire)  
de 13h45 à 16h00  
avec ou sans rendez-vous.**

**Julie AUGEN : 0624028346  
Emmanuelle DARNIS : 0624028838  
franceservices@ccmedocatlantique.fr**

 **SALON  
DES ENTREPRENEURS**

**27.09.2024**

*Saint Laurent Médoc*



## Spectacle des P'tits Loups du Centre de Loisirs

**INVITATION  
à nos séniors de tout âge**

**Mercredi 18 décembre à 17h30  
Salle d'Animation  
à HOURTIN Port**



## Les fêtes de fin d'année approchent !

La commune lance un appel pour trouver un sapin qui trônera Place de l'Église durant les fêtes de fin d'année.

## Avis aux propriétaires !

Merci de bien vouloir contacter la mairie  
[population@mairie-hourtin.fr](mailto:population@mairie-hourtin.fr)





## Proche aidant : Quelles aides ? Sont-elles accessibles aux personnes qui aident un proche âgé en perte d'autonomie ?

Vous avez un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap, plusieurs aides :

### 1. L'allocation journalière du proche aidant :

L'allocation journalière du proche aidant est un revenu de remplacement qui s'adresse au proche aidant d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie, qui réduit ou cesse son activité professionnelle, pour aider cette personne. Cette allocation sert à indemniser un aidant à hauteur de 66 jours pour s'occuper d'un proche (conjoint, concubin, ascendant, descendant...). C'est un revenu de remplacement, il faut donc exercer une activité professionnelle et demander au préalable un congé de proche aidant auprès de son employeur puis, faire une demande à la CAF ou la MSA suivant son régime.

### 2. L'aide au répit dans le cadre de l'APA :

Pour permettre aux proches aidants de prendre des temps de repos ou dégager du temps, la loi du 28 décembre 2015 instaure un nouveau droit : le droit au répit.

- Un accueil de jour (dans le cadre d'un EHPAD comme celui de MONTALIVET qui propose un accompagnement des personnes âgées présentant des troubles cognitifs),
- Un hébergement temporaire en établissement ou accueil familial (annuaire disponible sur le site : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>),
- Un relais à domicile.

### 3. Héberger un proche :

Votre proche a besoin d'être entouré et s'installe à votre domicile (de façon permanente ou temporaire). Il existe des aides pour son quotidien :

- Il bénéficie déjà de l'APA : les aides à domicile sont prises en charge de la même façon qu'à son domicile,
- Il ne bénéficie pas de l'APA : il peut faire un dossier auprès du Département ou auprès de sa caisse de retraite,
- Des aides fiscales (majoration du nombre de parts pour le calcul de l'impôt sur le revenu ou déduction fiscale du revenu imposable au titre des frais d'accueil).

## Dispositif de Mutuelle Communale

Un an après sa création, *l'association Mandarine* continue à se mobiliser pour vous proposer une complémentaire santé mutualisée à moindre coût et accessible à tous.

Vous pouvez vous renseigner par le biais de son correspondant au :

**Cabinet MG COURTAGE au 05.56.03.24.03**  
**contact@mgcourtage.fr**

(la mairie étant totalement indépendante des contrats proposés).

**Une réunion publique se tiendra**  
**salle d'Animation à HOURTIN Port**  
**Jeu. 10 octobre à 18 heures.**

## Association ROSE MÉDOC

*RoseMédoc* accompagne des personnes impactées par un cancer, patientes ou en rémission, vivant sur le territoire du Médoc et les aide à vivre mieux avec la maladie.



Pour réaliser ces missions, un lieu ressource a été créé à **LESPARRE** : on y propose des «rose café» qui permettent à toutes les femmes d'avoir un temps d'échange, de soutien et aussi de partager un moment, une parenthèse de détente et de douceur avec des ateliers de réflexologie, de sophrologie et de sport adapté...

**Vous trouverez tous les renseignements au**  
**06 80 40 23 76**  
**ou par mail [contact@rosemédoc.fr](mailto:contact@rosemédoc.fr)**

# L'expression de l'opposition municipale

**Chères Hourtinaises, chers Hourtinais,**

Notre équipe d'opposition a toujours revendiqué de vouloir être une opposition constructive qui souhaite apporter sa vision sur les grands projets auxquels nous sommes toujours associés.

Le projet (reconversion de l'ex CFM), très approximatif, que nous a présenté la société COGEDIM, n'a pas recueilli notre assentiment. En effet, ce projet où le béton est roi, où la rentabilité financière l'emporte sur le respect de la nature aura pour conséquence de dénaturer un site remarquable. Ce projet engagerait la commune dans des errances financières préjudiciables à notre village et contribuerait à densifier un site exceptionnel au détriment du centre du village. Il conviendra de trouver un équilibre entre développement, protection de la nature et surtout plus-value pour les habitants de la commune en favorisant une nouvelle zone accessible à tous pour des activités de loisirs telles plage verte, aire de pique-nique, pêche etc... La remise en état des infrastructures sportives au bénéfice des habitants de HOURTIN serait bienvenue. La création du siège de la Communauté des Communes sur ce site serait plus logique que celui qui est à SOULAC-SUR-MER qui est totalement excentré par rapport au périmètre de la CDC Médoc Atlantique qui va de SOULAC-SUR-MER à LACANAU, ce qui en outre réduirait les temps et les kilomètres de transports pour les réunions.

Il y a un autre projet auquel nous avons été associés et qui recueille notre assentiment, ce sont les halles couvertes. Cette réalisation contribuera à dynamiser le bourg, surtout hors période estivale, en favorisant la déambulation même par mauvais temps. En outre, elle pourrait accueillir d'autres manifestations ce qui animerait encore plus le centre de notre beau village.

Pour terminer, voilà que se profile l'automne et tous les plaisirs associés, pêche, chasse, cueillettes et promenades en forêt. Soyons soucieux de préserver notre environnement qui nous est si cher.

Nous continuerons à défendre l'ensemble des valeurs et les projets que nous avons portés durant la campagne. Nous sommes à l'écoute de toutes les personnes qui souhaiteraient nos avis, des informations sur les positions prises par l'équipe lors des conseils municipaux et échanger sur toutes leurs préoccupations liées à notre commune.

**Le groupe «Pour Hourtin avec vous»**



Nous répondrons à toutes les demandes personnalisées (pas anonymes !!) faites à l'adresse mail : [pourhourtinavecvous@gmail.com](mailto:pourhourtinavecvous@gmail.com)



# Etat Civil

## Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos félicitations aux parents.

*Madison JORBY née le 27 avril,*

*Ambre PIRAS, née le 2 juin,*

*Pharell BATHOU, né le 12 juin,*

*Charlotte BELLET, née le 24 juillet.*

## Mariages

**Nos félicitations et tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.**

*Christine DEMENGE & Gilles ÉTIÉVANT, le 13 juillet,*

*Sandrine LE GUEHENNEC & Grégory DURAND, le 7 août,*

*Amandine MAILLOT & Romain PIRIOU, le 9 août,*

*Laura MARTIN & Clément LAFFORGUE, le 17 août,*

*Aurore MESNARD & Christophe PERROTIN, le 21 août.*

## Décès

**Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre soutien aux familles en deuil.**

*Luc DUCHEZ, le 31 mai,*

*Brigitte DEILLES née LE POAC, le 2 juin,*

*Renée BÉDUCHAUD née MOREL, le 14 juin,*

*Pierre BERRON, le 14 juillet,*

*Henri DUCOURNAU, le 15 juillet*

*Jean-Rémy SAILLY, le 16 juillet,*

*Marie-José CAROÇO née BOURAS, le 31 juillet,*

*Sonia NAILLOU née REBAUD, le 17 août.*

# Spécialité culinaire

**Le poisson-chat siège essentiellement dans les eaux douces des cours d'eau et des étangs. Ce petit moustachu d'origine américaine doit son nom à ses barbillons, attribut qu'il partage d'ailleurs avec les silures. Passons maintenant derrière les fourneaux avec cette recette d'inspiration créole bien relevée qui attise les papilles !**

## Poisson-chat à la créole

pour 4 personnes

Préparation : 25 min

Cuisson : 25 min

### INGRÉDIENTS :

- 4 filets,
- 800 gr tomate concassée,
- 4 piments,
- 2 poivrons jaunes,
- 2 oignons ,
- 1 gousse d'ail ,
- 1 citron vert,
- 2 cuill. à soupe d'huile d'olive,
- 30 cl bouillon de légumes,
- 1 cuill. à soupe de poudre de Colombo .

### PREPARATION

1. Pelez et hachez finement les oignons et la gousse d'ail.
2. Fendez les poivrons et les piments en deux, épépinez-les et ôtez les parties fibreuses. Découpez-les ensuite en petits dés.
3. Dans une sauteuse huilée, torréfier quelques minutes les épices à colombo.
4. Ajoutez ensuite l'ail et l'oignon.
5. Zestez le citron vert au dessus de la préparation.
6. Placez ensuite les filets de poisson-chat dans la sauteuse.
7. Ajoutez les tomates concassées, le poivron et les piments.
8. Salez, poivrez, puis mouillez le tout avec le bouillon de légumes.
9. Laissez mijoter à feu doux pendant 15 min.
10. Servez avec du riz basmati et quelques quartiers de citron vert.

Vous ne croiserez pas de poisson-chat sur les étals de votre poissonnier... Remplacez-le par de la rousette qui s'en rapproche par sa chair légèrement filandreuse.

Très bonne dégustation !

Vous souhaitez partager une recette locale.... contactez-nous à : [population@mairie-hourtin.fr](mailto:population@mairie-hourtin.fr)

# Infos pratiques

vos professionnels de santé sur doctolib.fr

## MAIRIE DE HOURTIN

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 et 15h00/17h00 05.56.73.28.43  
le mardi : 9h00/12h00  
le vendredi : 9h00/12h00 et 15h00/18h00  
Site internet : [www.mairie-houritin.fr](http://www.mairie-houritin.fr)  
Courriel : [population@mairie-houritin.fr](mailto:population@mairie-houritin.fr)

**Service urbanisme** 05.56.73.28.45  
Accueil du public sur RV le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h

**Police municipale** 06.77.02.35.09

**Office de Tourisme Médoc Atlantique** 05.56.03.21.01  
**Communauté des Communes Médoc Atlantique** 05.57.70.11.97  
courriel : [accueil@ccmedocatlantique.fr](mailto:accueil@ccmedocatlantique.fr)

**SUEZ** – (numéro d'urgence) 0.977.401.117  
**ENEDIS** – (numéro d'urgence) 0.972.675.033

## Permanence en Mairie

**Centre communal d'Action Sociale (CCAS)** 05.56.73.28.43

**Point Service CAF** : Lundi 15h/17h, jeudi 9h/12h sur RdV  
**Assistante sociale** – Conseil Départemental de la de Gironde – Maison Départementale de la solidarité et l'insertion Pauillac sur RV\* (mardi de 9h30 à 12h00) 05.56.73.21.60

**Infodroits** 05.56.45.25.21  
Sur RV : 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

## Permanences – Espace Jeunesse

**Mission Locale du Médoc** - jeunes de 16 à 25 ans – sur RV \*: vendredi 9h00/16h30 05.56.41.06.12

## Enfance et Jeunesse

Crèche/halte-garderie « Les Petits Mousses » 05.56.73.28.07  
A.L.S.H (accueil de loisirs) « les Petits Loups »  
et Accueil Périscolaire 05.56.73.02.55  
Relais Assistante Maternelle 06.89.14.29.79

A.L.S.H Ados 06.75.28.86.61  
mercredis et vacances 05.56.09.93.08

## Ecoles

Ecole Elémentaire 05.56.09.12.63  
Collège Jules Chambrelent 05.56.09.12.52

Bureaux de Poste 36.31  
Croix rouge 05.56.73.88.71  
Gendarmerie Lacanau 05.57.17.07.60  
Gendarmerie Saisonnière 05.56.09.26.57  
Pompiers 18  
Restaurant du cœur 09.81.27.96.06  
Secours Catholique 06.86.53.36.88

## Divers

Capitainerie 06.33.56.91.66  
Catéchèse 05.56.03.52.36  
Cinéma  
Déchèterie 05.56.73.83.28  
Maison Forestière des Genêts 05.56.09.15.67  
Musée 07.85.16.17.49  
S.M.I.C.O.T.O.M 05.56.73.27.40  
Union Sportive et Culturelle Hourtin 05.56.09.17.99

## Naturopathes

Mme Mombeuil 06.76.79.08.31  
Mme Poudevigne 06.77.55.18.12  
Mme Bézia 07.83.18.77.89

## Santé

Ambulances du Lac\* 05.56.41.46.77  
Clinique Mutualiste du Médoc (Lesparre) 05.56.73.10.00  
Laboratoires d'analyses médicales 05.56.09.12.31  
**Maison de Santé Pluridisciplinaire** 05.56.73.73.10  
Pharmacie Lagrave 05.56.09.11.22

## Cabinets dentaires

Dr Chazé 05.56.09.14.85  
Dr Angelelli & Dr Billaud 05.56.09.47.78

## Cardiologue\*

Dr Ahmed Yahia 06.23.89.30.17

## Chiropraticien

M. Picolet 05.56.09.25.04

## Diététicienne-nutritionniste\*

Mme Lesny 06.88.58.50.36

## Hypnothérapeute

Mme Souliers 07.69.62.96.42

## Infirmières

Mmes Cappe/ Hebbelinck 07.88.14.76.02  
Cabinet : Blanc/Dupiech/Rigal 06.38.85.60.66  
Cabinet : Mmes Guignon \* 06.79.40.12.42  
Cabinet : Mme Souliers\* 06.15.87.21.33

## Kinésithérapeutes

Mmes Claveau/Goudy/Carrillo & M. Audoy\* 05.56.09.18.76  
Mmes Orrit-Gautier/Sirac & MM. Kieffer/Nunes\* 05.56.09.12.36  
M. Vergé 07 68 95 65 29

## Médecins\*

Dr Brunet 05.56.73.53.80  
Dr Pradet 05.56.09.12.85  
Dr Caucheteux (Ostéopathe, homéopathe) 05.56.73.53.83

## Ophthalmologue\*

Dr Cousin 05.56.73.53.84

## Orthophoniste

Mme Alexandre 05.56.09.25.63

## Orthoptiste\*

M. Adrien 06.47.51.67.35

## Ostéopathes

M. Ballion 06.75.51.10.28  
Mme Colin 06.59.58.78.72  
M. Robinson (Etiopathe) 05.56.09.19.98  
Mme Roland 06.20.01.48.31

## Podologue-Pédicure

Mme Vidal 06.16.20.17.95  
M. Leclere/Mmes Bouquet/Gomas\* 05.56.73.53.81

## Psychologue clinicienne – Psychothérapeute

Mme Sécula 06.10.03.70.17

## Sage-femme/Ostéopathe\*

Mme DUDON-BIGNÉ (sur RV) 07.86.38.38.74

## Vétérinaire

Dr Thong 05.56.73.60.69

\*Présents à la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)





**AMBULANCES DU LAC**  
**05.56.41.46.77**

**Transports toutes distances 7J/7**

**Olivier et son équipe**  
**Compétences, disponibilité, courtoisie**

**2, rue de la Gare - 33990 HOURTIN**

*Bénéficiez des conseils de nos audioprothésistes diplômés d'État*

Appareillage et suivi

**ENTENDRE**

|                     |                               |
|---------------------|-------------------------------|
| Marie QUINETTE      | Sylvie QUINETTE               |
| CASTELNAU-DE-MÉDOC  | BOISCAUD BENEALD              |
| 90 Avenue Cambes la | LES PARRÈS-MÉDOC              |
| 05 56 49 32 86      | 90 Cours du Général de Gaulle |
|                     | 05 56 73 74 29                |

Prenez rendez-vous dès maintenant !  
[www.entendre.com](http://www.entendre.com)

**entendre**

ENTENDRE est une marque de la société ENTENDRE FRANCE SAS au capital de 100 000 000 € - RCS Nanterre 508 711 114 - TVA 2002

**cénov'GROUPE**

[www.groupecenov.fr](http://www.groupecenov.fr)  
**05 57 75 15 45**

**SÉCURITÉ**      **PROTECTION**

**ÉLECTRICITÉ**      **CONSTRUCTION**

**PLUS QU'UN REGARD,  
L'ASSURANCE DE LA DIFFÉRENCE.**



**Carrefour**  
*market*

Du lundi au samedi  
8h30 - 19h30

Le dimanche  
9h - 12h30

**05 56 73 23 05**

**1 Rue Cantelaude  
33990 Hourtin**



**So • bio**

**MAGASIN BIO à Lacanau Ville**

+ de **8000** références sur **520 m<sup>2</sup>**

Ouvert Lundi ▶ Samedi de 9h30 à 19h30



16, avenue de la Côte d'Argent • Tél. 05 56 03 52 75

[www.sobio.fr](http://www.sobio.fr) • Lacanau